



Le 12 août 2024

PAR COURRIEL

François Ramsay
Vice-président – Affaires corporatives,
juridiques et réglementaires et chef de
la gouvernance (par intérim)
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0368

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 15 juillet 2024 et visant à obtenir :

« [...] les sommes versées par Hydro-Québec à chacune des firmes suivantes, et ce pour chacune des périodes suivantes : 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 1er semestre de 2024 :

- McKinsey & Company
- Boston Consulting Group
- Bain & Company
- Accenture
- Booz Allen Hamilton
- Oliver Wyman. »

(Transcription intégrale)

Après analyse, vous trouverez en annexe des documents faisant l'objet de votre demande. Par ailleurs, aucune somme n'a été versée aux firmes Bain & Company, Booz Allen Hamilton, Oliver Wyman durant les périodes visées. Nous invoquons à cet égard l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que l'article de cette loi mentionné à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

p. j.